

RENTREE 2020 :

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Marius Campagno LE TIGNET



- ▶ Pour les enfants nés en 2017
- ▶ Pour les nouveaux sur la commune

DEMARCHE :

- 1) Se rendre sur le site de la mairie et télécharger les documents d'inscription mairie et d'inscription école. (<http://www.letignet.fr>)
- 2) Après l'inscription en mairie, la directrice de l'école maternelle vous contactera directement par mail ou téléphone. Il faudra que vous ayez préparé :
 - la photocopie des vaccinations obligatoires du carnet de santé de votre enfant ainsi que son carnet de santé
 - la photocopie du livret de famille
 - la fiche de renseignements et la fiche d'urgence déjà complétées et signées que vous aurez téléchargées sur le site de la mairie .